

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES DES 20 ET 27 JUIN 2021

Canton de Charenton-le-Pont

Charenton-le-Pont, Joinville-le-Pont,
Saint-Maurice et un secteur de
Nogent-sur-Marne

Pour un Département au service de nos villes

Chère Madame, Cher Monsieur,

Les 20 et 27 juin 2021, vous serez appelés à désigner vos représentants au Conseil Départemental. Au cours des six dernières années, nous avons siégé au sein de l'Assemblée Départementale pour vous servir et défendre l'intérêt général.

La crise sanitaire et ses conséquences importantes frappent tout le monde et le Conseil Départemental qui agit principalement dans les domaines de la solidarité aura un rôle majeur à jouer pour vous protéger et vous offrir les conditions d'un retour à une vie normale. Il doit aussi s'engager pleinement pour que le Val-de-Marne soit un territoire d'excellence en matière de développement durable et d'attractivité économique.

En tant qu'élus de terrain, nous connaissons vos attentes et nous agissons au service de toutes et de tous, sans distinction, pour répondre à vos besoins dans de multiples secteurs (social, solidarité, éducation, environnement, développement économique, transports, rénovation urbaine) en maîtrisant la fiscalité.

Notre expérience est un atout pour apporter des réponses concrètes à vos préoccupations, défendre les intérêts de nos villes et soutenir des projets utiles pour nos concitoyens. De plus, **nous pouvons compter sur le soutien de Chantal Lehout-Posmantier, Maire-Adjointe de Charenton-le-Pont chargée des seniors et d'Igor Semo, Maire de Saint-Maurice, nos remplaçants.**

Nous vous invitons à lire cette brochure présentant notre bilan au cours du mandat écoulé mais également nos engagements concrets pour l'avenir.

Pour agir efficacement en votre faveur, nous comptons sur votre mobilisation pour ce scrutin au regard du contexte sanitaire toujours aussi singulier.

Dimanches 20 et 27 juin, votez pour notre tandem expérimenté et pour un Département au service de nos Villes !

Hervé GICQUEL

Maire de Charenton-le-Pont
Conseiller Départemental du Val-de-Marne

Chantal DURAND

Maire-Adjointe de Joinville-le-Pont
Conseillère Départementale du Val-de-Marne



NOS ENGAGEMENTS



NOS REMPLAÇANTS

Igor SEMO

Maire de Saint-Maurice
Vice-Président du Territoire
Paris Est Marne & Bois

Chantal LEHOUT-POSMAANTIER
Maire-Adjointe de Charenton-le-Pont
chargée des Seniors

ENSEMBLE, RÉVEILLONS



Hervé GICQUEL et Chantal DURAND font partie de l'équipe « Ensemble, Réveillons le Val-de-Marne » qui regroupe les candidats d'union de la droite et du centre. Celle-ci a pour ambition de faire de notre département la référence en qualité de vie au sein de la petite couronne. Au-delà des propositions de chaque candidat pour les communes de leurs cantons, vous trouverez, ci-dessous, nos engagements à l'échelle départementale.

POUR UN CADRE DE VIE SECURISÉ ET AMÉLIORÉ

- Déployer la vidéo-protection aux abords des collèges et créer des brigades départementales de médiation et de protection pour intervenir rapidement en cas de violences dans les collèges du Département.
- Equilibrer la politique du logement :
 - ✓ Soutenir l'accession sociale à la propriété avec la création d'un office foncier départemental solidaire permettant de réduire très fortement le coût d'achat des logements.
 - ✓ Arrêter de financer de nouveaux logements sociaux dans les villes qui en comptent déjà plus de 40% et utiliser ces crédits pour la rénovation, l'amélioration et l'isolation thermique des logements sociaux dans ces communes.
 - ✓ Renforcer le soutien à la construction de logement sociaux dans les villes carencées.

POUR UNE ÉCOLOGIE POSITIVE, FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT ET DE QUALITÉ DE VIE

- Faire du Val-de-Marne la 1^{ère} ferme solaire d'Île-de-France avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des bâtiments départementaux.
- 50 000 arbres en plus dans le Val-de-Marne, soit un doublement du nombre d'arbres actuellement gérés par le Département.
- 100% de produits locaux servis dans les collèges et les crèches départementales, dont 50% de produits bio.
- Lancer un plan propreté des axes routiers départementaux.
- Adapter les collèges aux effets du réchauffement climatique en installant dans les cours de récréation des îlots de fraîcheur et préparer un grand plan de réhabilitation et de végétalisation des collèges.

POUR LES MOBILITÉS DE DEMAIN

- Accompagner le déploiement des nouvelles gares du super métro du Grand Paris Express.
- En lien avec la Région Ile-de-France et Ile-de-France Mobilités, faire aboutir les grands projets structurants en matière de transports (prolongement de la ligne 1 du métro, téléphérique urbain Câble-A Téléval, interconnexion du RER E avec la ligne 15-Sud du Grand Paris Express, RER Vélo, etc...) et mettre en place des navettes fluviales pour le transport de passagers.

DÉCOUVREZ LES ENGAGEMENTS QUI SERONT DÉVOILÉS AU FIL DES SEMAINES

LE VAL-DE-MARNE

POUR PROTÉGER LES PLUS FRAGILES

- Faire de l'action en faveur des personnes atteintes de troubles autistiques la grande cause départementale du mandat.
- Diviser par deux les délais de traitement des demandes déposées auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Val-de-Marne (MDPH94).
- Mise en place d'une aide départementale à l'installation pour les professionnels de santé.
- Développer un plan d'action visant à favoriser le maintien à domicile des seniors.

POUR PROTÉGER L'EMPLOI APRÈS LA CRISE

- En lien avec la Région Île-de-France, lancer un dispositif départemental de soutien aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux commerçants et artisans touchés par la crise sanitaire.

POUR SOUTENIR LE RETOUR À L'EMPLOI PLUTÔT QUE L'ASSISTANCE

- Créer un « Kit Retour à l'emploi » destiné aux personnes qui retrouvent un emploi, afin de faire face aux premières dépenses de la vie active (chèque mobilité, aide aux frais de garde, à l'habillement, aux repas...).

POUR PROMOUVOIR LA CULTURE ET LES VALEURS RÉPUBLICAINES EN VAL-DE-MARNE

- Développer le mécénat en créant un fonds de dotation pour la culture et le patrimoine. Ce fonds permettra à des particuliers et des entreprises d'investir dans ces domaines, aux côtés du Département.
- Faire signer à toutes les associations subventionnées une charte départementale des valeurs républicaines et de la laïcité. Avec cette charte, le Département entend donc confirmer et affirmer son attachement aux valeurs républicaines et notamment à la laïcité et soutenir le monde associatif pour les faire vivre au quotidien.

POUR PRÉPARER LES VAL-DE-MARNAIS DE DEMAIN

- Grâce au soutien du Département, déployer un plan d'action pour accueillir 1 000 enfants de moins de 3 ans supplémentaires dans le Val-de-Marne.
- Mettre en place une bourse au mérite pour les lauréats du Brevet des collèges ayant une mention Très Bien.
- Développer un dispositif « Tremplin Citoyen » pour accompagner les jeunes Val-de-Marnais vers l'autonomie en finançant une partie de leur projet (études, permis de conduire, installation dans le 1er logement) en échange d'une implication bénévole dans une association ou une institution publique du Département.



➔ Programmer la rénovation et améliorer la performance énergétique du collège La Cerisaie.

➔ Créer un collège commun à Paris 12^{ème} dans le cadre de nos deux opérations urbaines des quartiers de Bercy au cours du prochain mandat.

➔ Finaliser la rénovation des ponts Nelson Mandela et de ses pistes cyclables (2020 – 2023).

➔ Moderniser le parc de logements de Valophis Habitat dans une logique de rénovation thermique et déployer de la vidéoprotection.

➔ Créer de nouvelles résidences Valophis Habitat & Expansiel dans le cadre de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) « Charenton-Bercy ».

➔ Amplifier les initiatives de prévention de la perte d'autonomie chez les personnes âgées en soutenant le Centre Communal d'Action Sociale mais aussi au sein de l'EHPAD Gabrielle d'Estrées et la résidence autonomie Jeanne d'Albret.

➔ Accroître les subventions départementales en faveur du Théâtre des Deux Rives (T2R).

➔ Obtenir une participation financière départementale pour la rénovation de l'espace sportif Maurice Herzog.



Photographie prise en 2019 avant la crise sanitaire

DÉMOCRATIE LOCALE & SERVICES DE PROXIMITÉ

• ✱ •

Rendre compte de notre mandat de conseillers départementaux en organisant régulièrement des réunions publiques et en diffusant une lettre d'information.

• ✱ •

Déployer de nouveaux services dans le cadre de la permanence décentralisée des services départementaux initiée en 2020 à Charenton pour faciliter les démarches (aide aux services en ligne, dépôt de dossier).

2015-2020 : NOUS AVONS SOUTENU

Ouverture de l'Espace Autonomie (ex-centre local d'information et de coordination - CLIC) au sein de l'Espace Départemental des Solidarités, 2, rue Louis Pergaud à Maisons-Alfort : un nouveau lieu d'information pour les Charentonnais et Mauritiens de plus de 60 ans et personnes en situation de handicap.

Réhabilitation du collecteur unitaire d'assainissement entre le quai des Carrières et la rue Saint-Pierre à Charenton pour un montant de 1,5 million € en partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Rénovation de l'avenue de la Liberté et de la rue de l'Arcade dotée d'une piste cyclable et travaux de voirie sur le Pont Nelson Mandela à Charenton : 3 millions €.

Réalisation de plusieurs carrefours surélevés à Charenton au croisement de l'avenue de la Liberté et de la rue de Verdun en 2017 et rues Félix Langlais et Nocard en 2018 au croisement avec la rue de Paris : 100.000 € par opération.

À la suite d'une large concertation de la population : réaménagement de la rue de la République avec création d'un couloir de bus à hauteur de 600.000 € par le Département et une subvention de 44.000€ par Ile de France Mobilités.

Rénovation des ponts Nelson-Mandela avec des aménagements cyclables (4,5 millions €) et création d'une rampe vélo/piéton (9 millions €) en cours depuis août 2020 et pour une durée de 16 mois.

Remplacement des gardes corps de la rue Arthur Croquette pour renforcer la sécurité routière de cet axe de circulation (500.000€).

POUR JOINVILLE-LE-PONT, NOUS PROPOSONS DE

- ➔ Augmenter les subventions relatives à la prévention de la perte d'autonomie chez les seniors.
- ➔ Maintenir la crèche départementale de Joinville-le-Pont.
- ➔ Rénover le centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI).
- ➔ Améliorer la performance énergétique et agrandir les locaux du collège Jules Ferry.
- ➔ Mener des travaux d'amélioration thermique des bâtiments et rénover le gymnase du collège Charcot.
- ➔ Associer les parents dans le choix des menus des cantines et revoir les approvisionnements afin

de promouvoir une alimentation de qualité et de proximité.

- ➔ Subventionner la construction du futur gymnase du quartier de Polangis en liaison avec la Région.
- ➔ Aider la ville à créer un parcours sportif extérieur.
- ➔ Récupérer des créneaux sportifs pour les Joinvillais et leur permettre d'accéder au parc du Tremblay par Joinville-le-Pont.
- ➔ Soutenir un réseau départemental de transports électriques passant par Joinville-le-Pont.
- ➔ Favoriser la création d'une baignade publique sur les bords de Marne.

AGIR À L'ÉGARD DES CRUES !

..... Déployer de nouveaux travaux de protection

..... Prendre en charge le système d'alertes à la population

et la coordination entre les différents intervenants lors des crues

POUR UN MEILLEUR CADRE DE VIE

• ✱ •
Requalifier la RD4, du carrefour de la résistance en incluant l'avenue Gallieni et la fourchette de Champigny : apaisement de la circulation, sécurisation, végétalisation.

• ✱ •
Assurer la continuité du tracé des pistes cyclables.

• ✱ •
Subventionner le projet de la forêt urbaine du quartier de Polangis.

• ✱ •
Soutenir la restructuration du Parangon.



2015-2020 : NOUS AVONS SOUTENU

Rénovation du pont de Joinville (4,7 millions €).

Obtention d'une subvention départementale de 880.000 € pour la construction du gymnase du Bataillon de Joinville à côté de l'Hôtel de Ville.

Réfection de l'avenue du Président Kennedy (RD 148) à Joinville et Saint-Maurice ainsi qu'entre la rue de Paris et le quai du Barrage (RD 86B) à Joinville (2 millions €).

Restructuration du quai Brossolette et de la rue Chapsal (3 millions € financés à 86% par le département).

Modernisation de l'éclairage public avenue Charles Floquet et du réseau d'assainissement de la rue Jean Mermoz (620.000 €).

Rénovation de la vanne secteur de Joinville (3 millions €). Le Conseil Départemental a ainsi pris à sa charge 750.000 €. Cette intervention bénéficie à 10 communes du Val-de-Marne et 5 de Seine-Saint-Denis.

Réhabilitation de l'Espace départemental des Solidarités (EDS) «Parangon» pour un montant de 250.300 €.

- ➔ Réaliser des travaux d'isolation thermique et rénover le collège Edmond Nocard.
- ➔ Réaménager le bas de l'avenue du maréchal de Lattre de Tassigny et du Pont de Charenton.
- ➔ Restructurer l'itinéraire vélo sur la rue du Maréchal Leclerc, voie départementale.

- ➔ Sécuriser la bretelle routière qui conduit au quartier des Canadiens.
- ➔ Créer une permanence des assistants sociaux pour éviter aux Mauritiens les déplacements à Maisons-Alfort.
- ➔ Déployer un site de baignade à la hauteur du Chalet des Bords de Marne.

ACCROITRE
LES SUBVENTIONS
DESTINÉES AUX
ASSOCIATIONS ET
AUX ÉQUIPEMENTS
CULTURELS DU
CANTON

DES SOUTIENS DU DÉPARTEMENT POUR FINANCER PLUSIEURS INITIATIVES COMMUNALES

• ✱ •

Achat d'un car pour les seniors.

• ✱ •

Rénovation du centre sportif
(COSEC).

• ✱ •

Déploiement de plusieurs
équipements sportifs de
proximité.

• ✱ •

Réalisation par la Ville d'un
Espace Jeunesse, place de
l'Écluse.

• ✱ •

Rénovation et fonctionnement
du cinéma "Capitole".



Pour améliorer la qualité de la restauration scolaire du Collège Edmond Nocard, celui-ci sera rattaché à une nouvelle Unité Centrale de Création de Production en 2021

2015-2020 : NOUS AVONS SOUTENU

Création d'un ralentisseur avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny (180.000€).

Réaménagement de l'avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny avec la création d'un séparateur entre la piste cyclable et la route, la mise aux normes d'accessibilité et la rénovation des lampadaires (400.000€).

Réparation en 2015 du mur de soutènement de la RD4 avenue des Canadiens avec préservation de la végétation pour (175.000 €).

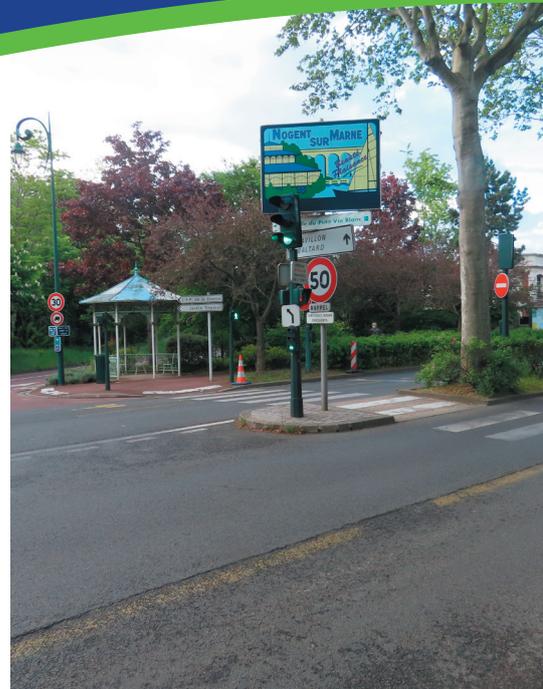
POUR NOGENT-SUR-MARNE

EN LIAISON AVEC DÉBORAH MÜNZER ET PAUL BAZIN,
conseillers départementaux du Canton Nogent-le Perreux, nous nous engageons à

➔ Embellir l'entrée de Ville
de Nogent-sur-Marne en
interconnexion avec Joinville

➔ Améliorer les itinéraires cyclables
du secteur

La partie de la commune de Nogent-sur-Marne débute à la limite territoriale de la commune de Paris, avenue des Merisiers, à l'angle de l'avenue des Merisiers et de l'avenue de Joinville, ligne perpendiculaire à l'avenue de Joinville, avenue Charles-V, avenue de Neptune, prolongement de l'avenue de Neptune jusqu'à la limite territoriale de la commune de Joinville-le-Pont.



NOUS NOUS ENGAGEONS À CONFORTER LES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS DÉPARTEMENTAUX DE NOTRE CANTON



1 crèche
départementale
à Joinville-le-Pont



4 collèges
La Cerisaie, Edmond Nocard,
Jean Charcot et Jules Ferry
qui accueillent plus de
1 900 élèves



3 centres
de Protection
Maternelle
Infantile
(PMI)



3 espaces
départementaux des solidarités
(EDS)

NOUS NOUS ENGAGEONS À AMÉLIORER LES FINANCES DÉPARTEMENTALES

BUDGET 2021 ➔ **1,804 MILLIARD €**

• ✱ •
DÉPENSES

Investissement
377 millions €
Fonctionnement
1,427 milliard €

• ✱ •
RECETTES

Emprunt
192 millions €
Dotations et Compensation
323 millions €
Autres recettes
251 millions €
Impôts et Taxes
1,038 milliard €

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE
344 MILLIONS €

PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAP
293 MILLIONS €

PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE
194,5 MILLIONS €

ÉDUCATION ET COLLÈGES
156 MILLIONS €

TRANSPORTS ET VOIRIE
124 MILLIONS €

CRÈCHES
90,5 MILLIONS €

NOTRE CANTON COMPTE
64 500 HABITANTS



IL EST FORMÉ PAR

Charenton-le-Pont,
Joinville-le-Pont,
Saint-Maurice et un secteur
de Nogent-sur-Marne.

LE DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE
EN QUELQUES CHIFFRES



47 communes
245 km²
50 Conseillers Départementaux
à parité
25 cantons
8000 agents départementaux



**Chantal
LEHOUT POSMANTIER**

REMPLAÇANTE
Gestionnaire de société dans l'immobilier
Élue Conseillère Municipale en 2001
Adjointe au Maire de Charenton
depuis 2008

**Igor
SÉMO**

REMPLAÇANT
Directeur Contrats au sein d'un groupe
spécialisé dans l'environnement
Maire de Saint-Maurice depuis 2017
Vice-Président du Territoire
Paris Est Marne & Bois

**Chantal
DURAND**

Cadre retraitée de l'assurance
Adjointe au Maire de Joinville
depuis 2008
Conseillère Départementale
depuis 2015

**Hervé
GICQUEL**

Directeur territorial dans
une institution financière
Maire de Charenton-le-Pont
depuis 2016
Conseiller Départemental
depuis 2015

VOTEZ POUR DES ÉLUS

- de terrain, accessibles, présents et à votre écoute,
- rendant compte de leur action et tenant leurs engagements,
- vous associant à leurs décisions et à leurs projets,
- défendant les initiatives des associations locales.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ➔ MODE D'EMPLOI

Les 20 et 27 juin se dérouleront les élections départementales (ex-cantonales). A la suite de la réforme de 2015 qui avait modifié la carte des cantons et le mode de scrutin, les électeurs doivent voter pour un binôme composé obligatoirement à parité d'une femme et d'un homme.

Pour être élu au premier tour de scrutin, un binôme doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages au moins égal au quart des électeurs inscrits. Au second tour, la majorité relative suffit.

Pour qu'un binôme puisse se présenter au second tour, il doit avoir obtenu un nombre de voix au moins égal à 12,5 % du nombre des électeurs inscrits dans le canton.

Les nouveaux élus vont siéger au Conseil Départemental dont ils éliront pour 6 ans le président.

PENSEZ AU VOTE PAR PROCURATION

Si vous êtes absent(e) les dimanches 20 et/ou 27 juin prochains, vous pouvez voter par procuration.

Vous devez choisir un électeur (mandataire) obligatoirement inscrit sur la liste électorale de votre commune qui votera à votre place. Un même mandataire peut dorénavant détenir deux procurations. Les électeurs doivent se présenter en personne au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal de proximité du domicile ou du lieu de travail afin de valider leur demande.

Vous devez présenter une pièce d'identité. La présence du mandataire n'est pas nécessaire (vous devez connaître son nom, prénom, date et lieu de naissance).

Si vous ne connaissez personne pour porter votre procuration, nous pouvons vous aider.

Contactez-nous par courriel gicquel.durand.94@gmail.com.

Attention aux délais d'enregistrement : n'attendez pas le dernier jour pour procéder à cette démarche.

NOUS CONTACTER

gicquel.durand.94@gmail.com - www.gicqueldurand94.fr
HG-CD-94 - chez Yves Le Peutrec - 13, Villa Saint Pierre - 94220 Charenton-le-Pont

